

La fin de vie en question

Le Président de la République a décidé de relancer le sujet de la Bioéthique en ouvrant le débat sur la fin de vie.

Pour ce faire il a lancé une « convention citoyenne sur la fin de vie » qui devra rendre des conclusions en mars 2023, avant que le Gouvernement ne formule un projet de loi et que celui-ci ne soit discuté au Parlement.

Toutefois, il est à noter que dans [un entretien au journal La Croix](#), le 24 septembre, le Président de la Commission des Lois à l'Assemblée Nationale, le député Renaissance de la Vienne, Sacha Houlié a prévenu que : « *Si la convention citoyenne dit "non" à la légalisation de l'aide à mourir, nous pourrions quand même le faire* », cela illustre la volonté politique de continuer l'œuvre de destruction de notre société. Certains lobbyistes comme Line Renaud et l'ADMD, souhaitent voir mis en place le suicide assisté et l'euthanasie active et ils occupent les premières places actuellement auprès du Président de la République, du Gouvernement et du Parlement.

La question de la vie est d'abord une question liée à la famille.

C'est en son sein que la vie se forme et les premiers concernés par la fin de vie sont les proches de la personne concernée.

C'est la raison pour laquelle les Associations Familiales Catholiques ne peuvent être en marge de ce combat.

Au nom de la vision que nous avons de l'homme et de sa dignité, nous ne pouvons pas nous résoudre à voir le suicide assisté autorisé et l'euthanasie active légalisée.

Nous devons faire connaître tous les tenants et aboutissants de cette question de la fin de vie à nos contemporains.

C'est pourquoi au mois de septembre, nous avons écrit aux parlementaires de notre département afin de les sensibiliser et en leur demandant de nous recevoir afin d'en discuter.

Retrouver ici la [lettre ouverte aux parlementaires](#) du Morbihan sur la fin de vie en question.

N'hésitez pas à la diffuser autour de vous.

Au niveau national la Confédération de notre mouvement a publié un livret intitulé : « La fin de vie en question » qui passe au crible les arguments en faveur d'un soi-disant "droit à mourir" et valorisent le travail des professionnels de santé.

Dans le Morbihan, nous faisons le choix de le diffuser largement en vous proposant de recevoir gratuitement un paquet pour le diffuser dans votre paroisse et dans vos apostolats.

Nous pensons que la formation et l'information de tous sont des moyens utiles et concrets pour former les consciences.

Si vous souhaitez recevoir des exemplaires, nous vous invitons à cliquer sur le lien ci-dessous en renseignant toutes les informations.

Nous reprendrons contact avec vous.

[Lien pour commander des livrets](#)

Frantz TOUSSAINT

Président de la Fédération des AFC du Morbihan